





## Communiqué de presse

Le Cabinet

Cayenne, le mercredi 5 février 2020

Bureau de la communication interministérielle

## Lancement de l'opération de réparation du pont Mme de Maintenon – travaux de confortement des piles

Suite à la déviation de la route Nationale n°1 dans la traversée de l'agglomération de Sinnamary, l'ancienne route doit être transférée à la commune. Sur cet ancien tracé de la route nationale, le pont Mme de Maintenon sera remis en état préalablement à ce transfert.

La réparation de cet ouvrage est une opération inscrite au volet routier du contrat de plan État – Région 2015 – 2020 pour un montant de 3,5 millions d'euros, financé à hauteur de 2 millions d'euros par la Collectivité Territoriale de Guyane et à hauteur de 1,5 million d'euros par l'État.

La Collectivité Territoriale de Guyane assure la maîtrise d'ouvrage déléguée de ces travaux de réparation. Un besoin de travaux complémentaires indispensables à la remise en état du pont est ensuite apparu : travaux préalables de confortement des piles et travaux supplémentaires de remplacement de structure métallique qui a nécessité de mettre en place un financement complémentaire de 2,12 M€, portant le coût global de l'opération à 5,62 millions d'euros. S'y ajoutent, 1 million d'euros de travaux de peinture cofinancés par l'Etat et la CTG, portant le coût global de réhabilitation du pont à 6,62 millions d'euros.

Ce pont est un ouvrage métallique de 126 m, construit en 1956. Son tablier, structure porteuse qui permet de franchir la rivière, supporte une chaussée à voie unique d'une largeur de 3 m et de deux trottoirs d'une largeur de 1 m chacun. Il est situé en centre bourg de la commune de Sinnamary.

Sa réparation consistera à remettre en état la charpente métallique faisant l'objet d'une corrosion généralisée, mais également des désordres au niveau des appuis, après avoir préalablement conforté les piles. Ces travaux permettront de remettre en service l'ouvrage et l'ouvrir à la circulation des véhicules.

Le marché de travaux de confortement des piles a été notifié le 18 novembre 2019 à l'entreprise Freyssinet France et la période de préparation se termine. Les travaux commenceront le 10 février 2020 avec un délai de 4 mois d'intervention sur site hors intempéries conduisant à une fin de ces travaux en juin 2020. Les premières semaines seront consacrées à la mise en place des installations de chantier, des clôtures et à la sécurisation de l'emprise des travaux. Le démarrage des travaux de génie civil est prévu en mars 2020 dès réception des approvisionnements en plaques métalliques et confection des coquilles qui seront fixées pour confiner et renforcer les piles de l'ouvrage. Les travaux de remise en état de la charpente métallique pourront démarrer en continuité des travaux préalables de confortement des piles en juin 2020 pour un délai de 9 mois et demi.

